



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 15 mars 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Signature du CPER avec la région Bretagne

Rennes

Mardi 15 mars 2022

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre,
Madame la maire de Rennes,
Monsieur le président du conseil régional,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les présidents de conseils départementaux, les maires,
présidents d'intercommunalité,
Mesdames et Messieurs les représentants des acteurs économiques, des
forces vives — comme on dit — de la Bretagne,

Merci de votre accueil ici à Rennes. Evidemment, ce n'est pas la première fois que je viens, ni à Rennes ni du reste en Bretagne. Et vous savez combien j'apprécie de me trouver parmi vous et dans les beaux territoires de la République, surtout quand ils ont du caractère. C'est le cas de tous, bien entendu Mesdames et Messieurs, mais c'est particulièrement vrai ici sur vos terres. Evidemment, je viens dans un contexte très particulier que vous avez rappelé, Monsieur le président, que vous connaissez toutes et tous, où nous avons un peu le sentiment que non pas une crise chasse l'autre, mais une crise vient s'ajouter à la précédente, façon pour moi de vous rappeler

évidemment que la crise sanitaire n'est pas terminée, même si elle a pris d'autres caractéristiques. Elle est toujours là. La meilleure preuve, c'est que je me dois de vous présenter les excuses d'une personnalité bien connue de vous, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves LE DRIAN, qui vient d'être testé positif à la Covid. Alors je vous rassure, il va très bien, il s'est isolé. Je le dis aussi bien sûr, il va continuer son activité en visio, mais il n'a pas la grande joie, je le sais, qui aurait été la sienne d'être à mes côtés ce matin tant il a contribué à la préparation de cet exercice qui nous réunit, tant surtout il est attaché à cette Bretagne dont il me parle, sur laquelle il m'instruit et sur laquelle il me communique une sorte d'empathie et d'affection.

La crise sanitaire n'est pas terminée. Certes, les formes graves, elles, reculent, continuent à reculer, les hospitalisations, comme on dit, en soins critiques continuent de baisser. Mais vous le savez, nous avons en France, en Europe une résurgence d'un sous-variant d'Omicron qui oblige les plus vulnérables d'entre nous, les personnes âgées, les personnes immunodéprimées comme on dit, à observer les plus grandes règles de prudence. Nous avons par exemple levé les dispositifs de passe vaccinal, de masque. Je répète ici que pour ces personnes, je leur recommande vivement de continuer à porter le masque, en particulier en intérieur, en particulier lorsqu'elles se rendent dans des endroits à fort rassemblement ou concentration de population. Faisons jouer le bon sens, il est toujours de bon secours, et gardons toujours l'esprit de responsabilité et de solidarité qui nous a permis de traverser cette crise sanitaire en sauvegardant l'essentiel.

Effectivement, après la crise sanitaire survient cette guerre totalement injustifiable et injustifiée en Ukraine, cette agression devrions-nous dire, qui nous mobilise beaucoup. Je voudrais d'ailleurs, puisque je regardais un peu les chiffres, saluer la mobilisation et l'esprit de solidarité des Bretons. Je vous le dis puisqu'évidemment on peut le faire chacun à son niveau, évidemment il y a tous les dons qui peuvent être faits partout, qui sont très nombreux, il y a l'accueil des réfugiés qui est évidemment indispensable, qui correspond à la fois à la réalité que nous traversons et qui met en exergue les valeurs les plus profondes de la République française. Je sais là aussi et je salue toutes les personnes, collectivités publiques comme les particuliers, les entreprises, les associations qui se sont proposées spontanément pour assurer l'hébergement de ces réfugiés. Nous nous mettons en état de recevoir autant que possible et autant que nécessaire pour exprimer notre solidarité vis-à-vis des Ukrainiennes et des Ukrainiens, mais aussi des autres pays de l'Union européenne qui, eux, sont encore plus en première ligne sur cette question et sur les autres.

Évidemment, cette crise aura aussi, a déjà, des conséquences économiques et sociales, comme la crise sanitaire en a eues. Et finalement, ce que je vous dis ce matin, c'est que nous essaierons d'y faire face unis, solidaires, ensemble, et avec finalement les mêmes leviers, les mêmes réflexes que ceux qui ont été employés pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire qui, je vous rappelle, ont été terribles.

Vous le savez bien, en 2020, c'est encore hier, nous avons perdu 8 points de produit intérieur brut, 8 points de richesse nationale détruite en 2020. Il a fallu, cher président, toutes et tous nous mobiliser. Vous lisez avec moi les experts : la Banque de France s'est encore prononcée hier. Elle table sur une perte de 1,5 à 2 points de PIB liée à la guerre à l'Ukraine. Mais je ne suis pas en état de garantir, pas plus que ceux qui les émettent, la qualité totale ou la fiabilité complète de ces prévisions. Car vous voyez que la guerre est incertaine, que le processus de sanction est sûrement appelé à se durcir alors même que nous ne connaissons pas encore l'étendue des contre-sanctions que la Russie elle-même adoptera.

Bref la résilience des peuples, des démocraties, du peuple français, de la démocratie française, comme elle le fut, comme elle l'est depuis le mois de mars 2020, va continuer à être mise à rude épreuve. Je le dis avec solennité, le président de la République ne l'a pas caché à nos concitoyens, et dans cette terre bretonne habituée à se battre, habituée à faire face, nous aurons encore — et je reviendrai sur certaines problématiques plus particulières qui vous concernent — nous aurons ensemble, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les acteurs économiques, à faire face et à tenir bon. Mais nous le ferons, je vous le dis, nous le ferons, et l'État prendra les responsabilités qui seront les siennes, comme il l'a fait pendant la crise sanitaire. Il n'y a pas finalement beaucoup de secrets entre nous, c'est ce que je m'emploie, sous l'autorité du chef de l'État, à mettre en œuvre depuis que je suis en fonction. Il faut que d'abord nous rassurions, nous apaisions des esprits légitimement inquiets, que nous adoptions les bonnes mesures, adaptées aux circonstances, et que nous recherchions toujours, vous avez parfaitement raison, cher Loïc, à rassembler, à fédérer.

L'État doit être en première ligne, c'est son rôle historique. C'est la France, toujours un rôle spécifique, l'État, mais en période de crise bien évidemment encore davantage à l'endroit des populations qui souffrent, à l'endroit des catégories socio-professionnelles qui sont les plus exposées, à l'endroit des territoires qui sont les plus en retard. C'est le rôle profond de l'État et c'est celui que devant vous j'entends porter jusqu'au terme évidemment de ma

mission. Nous l'avons fait, je le dis ici, avec deux préoccupations qui sont les nôtres — je dis bien les nôtres, je m'adresse à des représentants du pouvoir législatif, il y a évidemment le pouvoir local, le pouvoir économique, bref il y a toute la France, toute la République qui est là — avec deux exigences qui sont celles qui vont nous guider pour le plan de résilience auquel vous avez fait référence : comme pour la crise sanitaire, faire face à l'urgence, prendre des mesures immédiates. Mais je crois que toute crise est porteuse d'enseignements structurels. Au moins ont-elles cette vertu de mettre en pleine lumière des défaillances, non pas qu'elles créent car elles préexistaient à leur survenue, mais des dysfonctionnements ou des problèmes qui étaient là, mais que nous ne voulions pas regarder en face, que nos habitudes, nos systèmes de pensée nous conduisaient à écarter. Là, des choses sont apparues avec la crise sanitaire, avec la crise diplomatique qui s'ajoute à des crises qui existaient, je pense en particulier à la crise climatique très forte.

Notre responsabilité collective, au-delà des mesures d'urgence qui rassurent, qui soutiennent nos citoyens, nos entreprises, c'est de se dire : nous devons tirer des enseignements de tout ça pour nous rendre plus résilients, plus souverains, moins dépendants, plus forts finalement. Et vous avez raison de rappeler combien, en ce moment, nous devons nous célébrer d'avoir une démocratie vivante, forte. Dans le cadre de cette diversité, nous devons impérativement trouver des voies communes pour renforcer notre pays et pour montrer à nos concitoyens qu'ensemble nous savons tirer toutes les conséquences de la crise.

Le document que nous allons signer, cher président, s'inscrit, je crois, dans cette perspective. Il intervient après des mois de préparation. C'est un très beau contrat. Je vais essayer parce que sinon c'est de l'appréciation, d'objectiver mon propos et de vous en convaincre, même si je sais que vous en êtes convaincu. Ce n'est pas le premier contrat de plan État-région qui est signé, n'est-ce pas ? J'aime beaucoup votre expression État-Bretagne. Je vais revenir sur la méthode. J'ai fait calculer les engagements financiers de la précédente génération du contrat : c'était 413 euros par habitant. Avec ce qu'on va signer là, ça passe à 520 euros par habitant. On a bien travaillé au service de la Bretagne. Nous avons accru la part de l'État, au nom duquel je suis habilité à parler, de 20 % par rapport à la précédente programmation, en faveur de la Bretagne.

À ce stade de mon propos, je ne peux m'empêcher de vous rappeler ce que vous savez toutes et tous puisque nous parlons de crise, mais j'ai fait faire là aussi des additions. Lorsqu'est survenue la crise sanitaire, notre premier devoir, ça a été de ne pas laisser s'effondrer l'économie française donc

bretonne. Vous connaissez tout ça : le fond de solidarité, l'activité partielle, les prêts garantis par l'Etat... Pour la Bretagne : 7,7 milliards d'euros. 7,7 milliards d'euros, 760 000 emplois en Bretagne, protégés par l'activité partielle, et ce n'est sans doute pas tout à fait fini, et certains dispositifs pourraient être réactivés dès lors qu'ils ont fait leurs preuves pour faire face à la crise en Ukraine. 80 000 entreprises éligibles au Fonds de solidarité. Puis, on a été très réactifs. Parce que c'est ce que je disais, on ne s'est pas contenté de sauver si je puis m'exprimer ainsi. Tout de suite, on a cherché à relancer. J'ai présenté, vous vous en souvenez toutes et tous, un plan de relance de 100 milliards d'euros. C'était en septembre 2020. On l'a déjà exécuté à plus de 75 %. Là, satisfaisons-nous, collectivement, on a su dégainer rapidement et dès février 2021, j'aime beaucoup le mot synergie que vous avez employé à plusieurs reprises. Parce que je sais qu'il me ressemble. J'ai cherché à déployer ce plan de relance partout sur les territoires de la République et à le démultiplier, là aussi, en associant toutes les collectivités territoriales volontaires.

Cela s'appelle les accords de relance, on en a signé avec les régions, on en a signé avec les départements. J'ai souhaité qu'il soit le plus auprès des territoires. Ça s'appelle des CRTE, contrats de relance et de transition écologique. Vous connaissez tout ça puisqu'en Bretagne, 40, monsieur le préfet de région ont été signés. France relance au-delà de tous ces accords, c'est 2,6 milliards d'euros pour la Bretagne. Ce sont des investissements d'ampleur inédite et absolument nécessaires. Et absolument nécessaires. Je le dis parce qu'on a pu entendre dire que c'était de l'argent dépensé. Aujourd'hui, on prolonge, on prolonge sur le fond en mettant des moyens au service de l'économie et de nos concitoyens, de la formation, enfin, de tout ce que vous avez parfaitement rappelé, et en le faisant ensemble. Et on prolongera demain s'il le faut pour faire face aux conséquences de ce que traverse le monde, l'Europe et notre pays.

Je le disais tout à l'heure, on avait perdu 8 % de richesse nationale en 2020. Dès août 2021, nous l'avons reconstituée. Dès août 2021. Nous avons eu cette année 2021, qui s'est achevée il y a quelques semaines, le taux de croissance économique le plus fort de l'Union européenne. Le taux de chômage non seulement n'a pas explosé dans les proportions qu'on craignait, mais a même reculé par rapport à ce qu'il était avant la crise.

La Bretagne, qui est particulièrement bonne élève en matière d'emploi, avec un taux de 6,4 %, Elle a aussi des chiffres meilleurs que ce qu'ils étaient avant la survenue de la pandémie. 35 000 créations d'entreprises en Bretagne l'année dernière. 35 000. Je ne suis pas surpris. Vous vous connaissez bien,

mais enfin, en tout cas, les dispositifs que nous avons déployés ont produit, mesdames et messieurs, un résultat au bénéfice de nos territoires et de nos concitoyens. Et à ce stade de mon propos, comme vous l'avez fait, cher président, je veux rappeler le rôle essentiel de l'Union européenne dans ce processus. Le rôle essentiel de l'Union européenne. 100 milliards d'euros, c'est une somme considérable. 40 % seront pris en charge par l'Union européenne, c'est absolument inédit. Et vous voyez aujourd'hui dans la crise russe combien la réaction et la force de la réaction de l'Europe est décisive pour faire face à la situation. Combien nous avons, je le dis ici, en Bretagne, besoin de l'Europe.

Alors, une fois qu'on a dit ça, on sait bien qu'il y a beaucoup de choses à changer, à améliorer évidemment, nous le vivons. Mais c'est aussi, je crois, une vertu des crises. Elle nous ramène à l'essentiel, aux fondamentaux. Et la reconquête de la souveraineté de certaines activités, de certains marchés par notre pays passe par l'Europe. Je le dis ce matin très fortement. Elle passe aussi par cette méthode que je m'emploie de mettre en œuvre et que vous développez si bien ici. Je l'ai vu, ces conférences territoriales de l'action publique dont vous avez parlé - j'ai regardé ça parce que ça m'intéresse beaucoup -, montrent que dialoguer, concerter, évidemment, ça doit donner lieu à des débats vifs, riches, je vous fais toute confiance, un peu de la nature de ceux que vous portez vers moi lorsque nous nous rencontrons. Mais ils montrent notre capacité à travailler ensemble et surtout, ils démontrent leur efficacité. Car au bout du bout, nous sommes là, vous comme moi, pour être efficaces au bénéfice de nos concitoyens. Et ça marche. Je le dis aussi parce qu'encore une fois, les choix que nous faisons - et ce CPER en est l'illustration - sont orientés au service d'objectifs clairs qui s'appellent la transition écologique, qui s'appellent la compétitivité et la souveraineté économique, qui s'appellent la cohésion sociale et territoriale. Ce sont les axes clés du plan de relance de l'Etat déclinés avec les territoires. On les retrouve parfaitement décrits dans le contrat de plan que nous allons signer. Évidemment, vous ne serez pas surpris, que je sois particulièrement satisfait, si je puis me permettre de porter une appréciation, du volet territorial du contrat que nous allons signer. Je regarde les différents contrats de plan suivant les régions.

C'est très bien ce que vous faites avec les intercommunalités, avec les métropoles dont je salue les présidents. C'est évidemment le fait de s'appuyer sur les territoires, comme on dit, infra-régionaux, est incontestablement très pertinent et donne une force et une démultiplication encore plus grande à ce document. Il a plusieurs priorités. Je ne vais pas les reprendre. Vous en avez cité quelques-unes. Vous me permettrez d'en mentionner deux ce matin. J'ai parlé hier de transition écologique. C'était du côté de la Méditerranée, mais vous êtes concernés, vous l'avez relevé, parce

que j'ai dit pleinement. Puisque là encore, vous êtes même aux avant-postes. Le premier thème que je voudrais évoquer, qui figure, cher Président, dans notre contrat de plan, c'est celui de l'emploi et de la formation. Quelles que soient les crises, nous savons que l'avenir passe par des concitoyens de mieux en mieux formés aux évolutions et aux transitions, voire aux révolutions économiques qui sont devant nous. Nous avons travaillé ensemble. J'ai volontairement signé, vous l'avez citée, la Convention sur les langues régionales. J'ai volontairement, après, visité un lycée professionnel avec vous.

Le sujet du moment avant que la crise russe ne s'en mêle, vous le savez, ce n'était plus l'explosion du chômage, c'était au contraire des emplois créés en très grand nombre, qui ne trouvaient pas preneur, qui ne trouvent pas preneur. Cela renvoie clairement à des sujets franco-français que nous devons traiter en responsabilité ensemble. La formation, ce n'est pas la seule réponse, mais la formation est une des solutions. Et je le dis parce que j'insiste devant vous en ce temps et parce que c'est un objectif politique de ce Gouvernement fixé par le président de la République, en particulier la formation de celles et ceux de nos concitoyens, il y en a bien sûr en Bretagne comme ailleurs, qui sont, comme on dit pudiquement, les plus éloignés de l'emploi. Nous avons des efforts particuliers à faire vis-à-vis d'eux. Si je le dis devant vous, c'est que cela s'appelle le programme d'investissements dans les compétences qui est régionalisé, sur lesquelles nous avons remis le paquet, qui se destine tout particulièrement à ces publics.

Je salue la région Bretagne qui a délibéré suite aux abondements décidés par l'État pour s'occuper en ce qui la concerne de toute une série de sujets qui sont majeurs, que nous avons illustrés ce matin : la mobilité de ces demandeurs d'emploi, la question du logement, la question de l'accompagnement global. C'est un impératif absolu. Il faut pourvoir les emplois. Il faut donc aller chercher les demandeurs d'emploi. Il y a beaucoup de critères, mais nous ne pouvons pas ne pas nous occuper de ceux qui sont les plus en difficulté. J'attends beaucoup de la même manière, je le dis devant les représentants de tous les niveaux de collectivités du contrat d'engagement jeunes que nous avons lancé le 1er mars dernier. La cible prioritaire, 1 jeune 1 solution a très bien marché. Je me félicite avec vous de l'explosion de l'apprentissage. C'est formidable. 720 000 apprentis en France. Un record historique. Il faut encore aller au-delà, mais nous savons que nous avons encore plusieurs centaines de milliers de jeunes qui ont décroché du système scolaire, qui n'ont ni emploi ni la moindre formation. Et nous devons impérativement nous occuper d'eux.

Là encore, dans les dispositifs que nous prévoyons, que nous contractualisons, il y a la trace de cette priorité.

Le deuxième point que je voulais évoquer devant vous, à la faveur de la signature de ce contrat, c'est évidemment les questions de santé. Elles y figurent peu parce que ce n'est pas le cœur de vos compétences, monsieur le président, mais je voudrais quand même, là aussi, vous dire l'impérieuse nécessité qui est la nôtre de tirer les enseignements structurels de cette crise sanitaire - je l'ai dit à de multiples reprises - en réinvestissant la santé. C'est une responsabilité collective : nous avons trop baissé la garde pendant des décennies et nous en avons payé le prix. Évidemment, on a fait face à la Russie et nos soignants sont toujours admirables, mais on n'a pas su produire de vaccins. Nos soignants et nos hôpitaux sont fatigués. Et là encore, cela fait apparaître des questions de souveraineté. Ça s'appelle le Ségur : on a remis beaucoup de moyens dans la santé pour payer les personnels, pour repartir à la conquête en matière de recherche et d'innovation, vous avez parlé du volet universitaire du contrat de plan et nous avons investi beaucoup dans les locaux pour la Bretagne. Je le rappelle, le Ségur de l'investissement, c'est 855 millions d'euros, 773 pour le sanitaire, 82 pour le secteur médico-social. On va rénover, voire reconstruire beaucoup d'hôpitaux et d'EHPAD dans votre région comme partout en France. Nos concitoyens ne comprendraient pas qu'après ce qui s'est passé, nous ne nous donnions pas collectivement les moyens de réinvestir dans la santé.

Et enfin, je terminerai évidemment pour faire le lien avec l'actualité, après vous, cher président, par le volet maritime. C'est vrai, vous avez bien fait. Vous avez vous-même, je veux citer, à ce stade de mon propos le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a été je ne sais pas pourquoi, un relais extrêmement actif dans les revendications bretonnes. Mais c'est vrai que finalement, ça tombe sous le sens. Nous avons ré-abondé jusqu'à le porter à 31 millions, sans compter les 3 qui avaient été déjà débloqués dans le plan de relance, le volet maritime du CPER. C'est bienvenu. C'est bienvenu. Là aussi, je crois que c'est illustratif de ce que nous faisons ensemble. C'est bienvenu d'abord par rapport à l'actualité.

Je n'ignore rien de ce qui se passe avec nos pêcheurs. On a déjà eu à gérer le Brexit, on l'oublie trop vite. Et cela n'a pas été un long fleuve tranquille. Et maintenant, on voit bien que nos pêcheurs sont impactés fortement par la crise énergétique que nous traversons. Donc, je veux leur dire ici solennellement que nous ne laisserons pas tomber et que nous sommes sur le point d'annoncer des mesures faisant suite, évidemment, aux mesures à caractère général. Les 15 centimes de réduction dont ils vont bénéficier

comme les autres, mais ils sont dans une situation particulière. Donc, nous allons agir sur la question des cotisations sociales, sur la mobilisation de la filière, sur les charges portuaires et la fiscalité portuaire qui dépendent aussi des régions. Mais nous ne laisserons pas tomber les pêcheurs. Je le dis ici. Mais au-delà de ça, vous voyez, au-delà de ça, il faut que nous inscrivons ça dans le long terme. Moi, j'ai discuté très souvent avec les pêcheurs. Il faut à tout prix accélérer ce plan d'action pour une pêche durable, les aider fortement. Et là, il faut que l'Europe évolue, soyons clairs, à changer leurs bateaux. Nous devons avoir les moyens de cette stratégie maritime très forte que le président de la République a annoncée, qui est incarnée par la création d'un ministère de la Mer sous mon Gouvernement en agissant sur les ports, en agissant sur le pavillon France, en agissant sur la lutte contre les décharges littorales.

Nous avons une ambition maritime, une ambition pour les pêcheurs, une ambition pour nos ports. J'aurais pu aussi parler de Brittany Ferries. Je le dis au passage parce que j'ai pris les responsabilités qui étaient les miennes pour ne pas laisser tomber cette grande entreprise et vous le savez, ici en Bretagne. Mais vous voyez, c'est ça, là où on gagnera, c'est si on agit ensemble, si on règle les problèmes de court terme en se servant du levier de cette crise pour faire ce qu'on n'a pas fait assez avant.

Évidemment, comme toujours quand je me déplace, c'est à la fois une illustration concrète, mesurable pour la vie de nos concitoyens, comme vous l'avez rappelé, monsieur le président, mais c'est aussi l'illustration de ce que sont les actions de la politique de l'Etat sur votre territoire, mais évidemment, comme sur tous les autres.

N'oubliez jamais, mesdames et messieurs, une signature comme celle que nous allons apposer dans quelques instants, après celle que nous avons faite tout à l'heure dans cette magnifique école, Jacques Prévert, c'est la rencontre de volontés. Nous montrons que nous savons, au-delà de nos différences parfaitement légitimes, que je signe ailleurs sur d'autres sujets. Je signe à tour de bras, voyez-vous. Je signe à tour de bras et ça veut dire quoi ? Quel est le message que je veux faire passer au-delà du contenu à nos concitoyens, à mes concitoyens bretons et tous les autres ? C'est qu'au moment où j'ai souvent employé cette formule, vous avez dans ces temps difficiles et anxiogènes, beaucoup de gens qui s'évertuent à mettre de l'huile sur le feu, notre devoir est d'en mettre dans les rouages.

Je vous remercie.